



Groupe

Madelrieux





Conseils

et

Finance

LA TONTINE


Vos objectifs

-  Complément de retraite
-  Coup de pouce à vos enfants et petits-enfants
-  Achat de votre résidence
-  Protection de vos proches (grâce à la souscription de la garantie décès)

La tontine est une association collective d'épargne au terme de laquelle les profits sont intégralement répartis entre les bénéficiaires, rentabilité nette de 6.85% pour 2007.

L'alimentation de la tontine : versement unique, soit par des versements programmés. Dans le cas de versements programmés, l'épargnant devra être certain de pouvoir les assumer, sous peine de pénalité, voire de résiliation du contrat.

Vos gains :

-  Rentabilité de 6,85% net en 2007

-  **Les sommes investies dans la tontine ne sont pas déclarables à l'ISF.**



Les sommes sont bloquées pendant toute la durée du contrat mais vous pouvez à tout moment demander une avance sur votre contrat (montant pouvant aller jusqu'à 150% du contrat)



L'épargnant, au moment de la souscription s'engage alors pour une durée déterminée



Assurance en cas de décès ou d'invalidité facultative jusqu'à 50 ans, pour préserver les intérêts des ayants droits qui rembourse de 100 à 150% les cotisations épargne versées.



*Exonération des droits de succession *(Art. 757 B & 990 I du CGI)*



*Exonération de l'ISF *(Art. 885 F du CGI)*

Durée de la tontine	Rendement annuel moyen de l'association(%)	Inflation annuelle moyenne(%)	Différentiel du pouvoir d'achat
82/02	8.15	3.15	5
83/03	7.15	2.80	4.35
84/04	6.85	2.45	4.40
85/05	6.85	2.23	4.62
86/06	6.85	2.07	4.78

Evolution comparée des performances de La Tontine, de l'inflation et du pouvoir d'achat dans le cadre des dernières associations*